

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^e,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^e,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 Juin 1873.

Bulletin politique.

Nous empruntons les lignes suivantes à la correspondance particulière du *Journal de Maine-et-Loire*, datée de Versailles, et signée Alticus :

Les journaux qui jouaient les officieux sous M. Thiers continuent à être tout-à-fait désorientés. Ils emploient les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint à forger un nouveau gouvernement des difficultés imaginaires ; ils le menacent du croquemitaine prussien. Ils écrivent, dans cette pensée patriotique, au *Times*, au *Journal de Genève*, au *Danube*, à toutes les feuilles exotiques dont M. Thiers payait si grassement l'encens.

Peines perdues, le cabinet du 24 mai continue sa tâche sans s'inquiéter des pauvres officieux mis à la réforme. Ceux-ci ne sauront bientôt plus sur quel air moduler leurs complaintes ; ils auront épuisé la provision de fausses nouvelles.

Si encore le parti de la réaction consentait à les poursuivre ou à les suspendre, cela pourrait du moins les rendre intéressants ; mais non, ces infâmes réactionnaires sont d'une désespérante placidité. Ils ne poursuivent ni ne suspendent, ils se rient des bourdes grossières et des canards malveillants ; ils se reprocheraient de ravir leur dernière ressource, leur pain, aux officieux dans la détresse.

A-t-on jamais vu un pareil gouvernement ?

Le sublime du genre, c'est l'annonce incessante de la décomposition prochaine de la majorité. « Tenons ferme, s'écrient en chœur les ex-officieux ! cette coalition de bonapartistes, de légitimistes et d'orléanistes ne va pas tarder à se dissoudre et notre tour va revenir. »

Pas si vite, Messieurs les ex-officieux, pas si vite. Vous voyez fort bien la paille dans notre œil, mais vous ne voyez pas du tout la poutre qui est dans le vôtre. Et comment donc, s'il vous plaît, feriez-vous sans nous le gouvernement de vos rêves ? En vous aliant encore à la gauche ultra radicale, n'est-ce pas ? Mais alors, votre coalition, car ce serait aussi une coalition, serait bien moins avouable que la nôtre, et, de plus, elle ne durerait guère, car vous seriez bien vite croqués.

Cessez donc de reprocher leur union et leur entente à ceux qui se sont unis et entendus à cette seule fin de ne pas être mangés et de vous empêcher de l'être. Aussi bien, soyez tranquilles, ils n'auront garde de se désunir, et les illusions que vous affectez encore ne contribueront pas peu à les y engager.

Il faudrait écrire des volumes pour démentir toutes les fausses nouvelles que mettent en circulation tous les malveillants décontenancés. Hier, ils nous servaient les dissentiments entre M. de Broglie et le duc Pasquier ! Pan ! l'honorable duc Pasquier, dans un discours au centre droit, coupe les ailes à ce canard ; aujourd'hui, c'est le maréchal Mac-Mahon qui aurait échangé des propos pleins d'aigreur avec le duc de Broglie, parce qu'on aurait voulu lui refuser l'entrée de son conseil des ministres.

Est-ce assez joli d'invention ? Mais à qui

peut-on espérer faire avaler de pareilles insanités, voyez-vous cela ? Un conseil des ministres qui prétend empêcher son président de le présider. Mais dites-le donc tout de suite, ô ex-officieux en détresse, que vous voulez discréditer dans l'opinion publique l'honorable duc de Broglie, parce que, sevrés de vos prébendes, vous ressentez encore par cent motifs touchants les coups terribles qu'il vous a portés. Et alors, vous vous êtes dit : « Répétons tous les jours que le duc de Broglie est un autocrate, tout comme M. Thiers : à force de le dire, on finira peut-être par nous croire, et la pomme de discorde sera lancée dans le camp ennemi. »

Mais, messieurs les ex-officieux, rappelez-vous donc cette verte riposte de Figaro, qui vous tombe d'aplomb sur l'échine :

« Il faut avoir un certain pied dans le monde pour calomnier utilement. Les Bazile de votre espèce peuvent médire, on ne les croit pas. »

La circulaire de M. Beulé, ministre de l'intérieur aux préfets, a paru fort claire à tous les honnêtes gens qui y ont applaudi, mais elle n'a pas non plus fait le compte des ex-officieux qui affectent, nous savons très-bien pourquoi, de la considérer comme une nébuleuse.

« Ah ! vous vous dites conservateur, monsieur le ministre, disent-ils tous sur un ton qui s'efforce d'être goguenard, mais conservateur de qui, conservateur de quoi ! Ah ! le bon billet ! Allez-vous conserver Bonaparte, Henri V, les princes d'Orléans ou la République ? »

En vérité, on n'a pas plus d'esprit que ces messieurs, mais est-il un seul homme sérieux qui se soit mépris sur le langage parfaitement net de l'honorable ministre, et qui n'y ait attaché très-exactement le sens qu'il convenait d'y attacher.

Est-ce qu'il s'agit en ce moment le moins du monde des Bonaparte, d'Henri V ou des princes d'Orléans ?

Ce que veut le ministre de l'intérieur, c'est le respect des droits de tous, mais une rupture ouverte avec tous ces prétendus systèmes sociaux ou anti-sociaux qui ont déclaré la guerre à la famille, à la religion, à la propriété, à la liberté, à la tolérance.

Ne savons-nous pas tous que le radicalisme représente l'exploitation des masses au profit de quelques tribuns audacieux ? Ne savons-nous pas tous que la haine est soigneusement entretenue par de coupables et occultes menées entre patrons et ouvriers ?

N'avons-nous pas entendu récemment encore ces appels à une égalité chimérique, lesquels ne manqueraient pas d'aboutir à la plus effroyable tyrannie ? Sont-ce des fables que tout cela ou la plus menaçante des réalités ?

Voilà le désordre que nous ne voulons pas, et contre lequel nous voulons lutter pour empêcher qu'il nous envahisse. Voilà ce que recommande aux fonctionnaires placés sous ses ordres M. le ministre de l'intérieur. Ceux qui n'ont pas compris son langage sont vraiment bien naïfs ou d'intelligence bien lente.

Mais voilà, il n'y a de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre, et depuis que M. Thiers n'a plus la parole, le nombre des sourds de cette espèce est très-grand parmi ses amis. Ils ne comprenaient que ses discours en trente colonnes.

Aujourd'hui, les adversaires du gouvernement ont trouvé une nouvelle mine à exploi-

ter : celle de la prorogation de l'Assemblée pendant deux mois, à partir de la fin de juillet ou du commencement d'août, jusque vers la fin de septembre. Il paraît que c'est un mot d'ordre pour le parti, de combattre cette idée de prorogation, et de la dénoncer au pays, comme la préparation de nous ne savons quelle surprise monarchique.

Il y a déjà longtemps que les prophètes de la gauche nous ont prêté toutes sortes de malheurs. Un cataclysme universel devait suivre non-seulement la chute de M. Thiers, mais le simple échec de son cabinet ; la guerre civile allait éclater ; les Prussiens reviendraient, et s'empareraient de la Champagne, après la Lorraine. Rien de tout cela n'est arrivé.

La nouvelle prédiction est-elle plus sérieuse ?

Il faut pourtant s'entendre. Si l'on admet que l'Assemblée doit vivre et durer — et c'est le premier point du programme gouvernemental inauguré par le message du 26 mai — il faut bien admettre aussi qu'il lui sera permis de prendre, de temps à autre, un peu de repos. On ne prétend pas, sans doute, la condamner à un travail sans trêve ni répit, et faire siéger sans discontinuer, nos représentants, jusqu'au jour où ils déclareront leur mandat accompli. La prétention serait, certes, la plus saugrenue qui soit jamais venue à l'esprit d'un Français, si fertile pourtant en expédients baroques et inapplicables.

Des périodes de vacances sont donc nécessaires.

Et puis le pays est avide de repos, de tranquillité, d'apaisement. Il demande qu'on fasse ses affaires, et non qu'on recommence les discussions byzantines, auxquelles donnent toujours lieu, chez nous, les projets constitutionnels, ou même simplement politiques. Si on parvenait à persuader à la Chambre de ne pas prendre de vacances, de tenter seulement de résoudre le problème de la transmission des pouvoirs, — véritable pomme de discorde inventée par M. Thiers, — si on la pouvait décider à faire immédiatement un commencement de constitution, il est hors de doute qu'on réussirait à jeter de nouveau l'émoi dans l'opinion, et à nous faire perdre le fruit de l'apaisement issu des événements du 24 mai. Ce serait bien l'affaire des mécontents de toutes nuances, mais ce ne peut pas être celle de la nation.

La crainte d'une surprise monarchique que l'on met en avant est une folie. Pourquoi plus aujourd'hui qu'au temps du pouvoir personnel de M. Thiers ? Le maréchal Mac-Mahon a-t-il plus d'intérêt que ce dernier à risquer une semblable aventure, ou bien a-t-il moins d'honnêteté ?

Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il n'y a point de caractère plus à l'abri du soupçon.

A-t-on peur qu'en l'absence de l'Assemblée les partis se remuent ? Oh ! de ce côté, on peut être parfaitement tranquille : les partis ont dû méditer les ordres du jour des généraux Chanzy, Ducrot, Bataille. Ils n'auront garde de bouger.

Et cependant, quel pays fort, énergique et puissant que la France ! Depuis quelques jours à peine qu'un gouvernement de l'ordre a pris la place d'un régime remuant, inquiet, l'on voit déjà la confiance renaitre et on constate une reprise active des affaires. Les transactions ont doublé, et, ce qui donne la mesure exacte et réelle de la confiance, les transactions avec l'extérieur augmentent de jour en jour.

A ce mouvement, officiellement constaté, on peut ajouter ce fait, que des maisons d'exportation, qui hésitaient jusqu'à ce jour, ont tout à coup accepté des commandes considérables. Aussi le commerce étranger, qui recueillait nécessairement le bénéfice de l'inaction à laquelle étaient forcement réduits les négociants français, voit aujourd'hui le chiffre de ses affaires diminuer. Ajoutons encore que les correspondances commerciales avec les ministères compétents ont triplé.

En outre, l'émigration a presque subitement cessé ; c'est ce qui résulte des renseignements fournis par les commissaires de police des divers quartiers de Paris. L'or, qui ne se rassure qu'à bon escient, reparait dans la circulation, et l'on sait s'il se cachait soigneusement, depuis le 4 septembre.

Pour inquiéter le pays il faut donc chercher d'autres arguments ; ceux qu'on emploie aujourd'hui sont ridicules. L'armée, qui permet à nos représentants de se réunir en toute sécurité, leur permettra tout aussi bien de se reposer en paix.

(Journal de la Vienne.)

EN PROVINCE.

Il est avéré aujourd'hui que les radicaux s'attendaient à une solution tout autre que celle qui est sortie des scrutins du 24 ; et il n'est pas moins certain que le mot d'ordre est parti de Paris pour préparer une grande manifestation en faveur du triomphe de M. Thiers et de la République.

Rien ne devait être épargné, ni les lampions, ni les drapeaux, ni les vivats, et *sequentia*. Grand a donc été leur désappointement ; nous devons cependant rendre hommage à leur sagesse et à leur modération. Ils ont généralement dévoré leurs colères en silence et ils se sont montrés pleins de respect pour la paix publique et le gendarme.

Par exception, dans l'arrondissement d'Uzès, il y a eu quelques velléités de troubles ; il est vrai que les frères et amis avaient fait des dépenses folles en étoffes rouges et en lanternes vénitienes pour paviser et illuminer la terre promise qu'ils entrevoyaient déjà. A Saint-Geniez, l'une des principales localités de l'arrondissement, un banquet avait été commandé pour le 31 ; il a bien fallu le dévorer.

Après boire, un groupe de démocrates ont parcouru la ville en chantant la *Marseillaise*, qu'ils entremêlaient des cris de : « Vive le drapeau rouge ! A bas le drapeau blanc ! »

Les vociférations de ces énergumènes ayant occasionné du désordre et de l'inquiétude, le commissaire de police a invité les brailleurs à se taire et à se disperser ; ils s'y sont refusés. Le commissaire, voyant ainsi son autorité méconnue, verbalisa contre celui qui paraissait être à la tête de la bande.

Quelques coups de fusil, dit la *Gazette de Nîmes*, ou de revolver, ont aussi été tirés dans la soirée ; mais on ne sait par qui. Ces détonations ont causé quelque émoi dans la population.

De simples mesures sanitaires prises par l'autorité locale ont suffi pour apaiser cette effervescence suscitée par le dépit et les libations.

Mais voici qui est plus grave. Un maire de la fabrique de M. Thiers, dans une ville des plus importantes de l'Hérault, s'est mis

en révolte contre le nouveau pouvoir. Le citoyen Oustrin, maire de Pézenas, précédemment connu par sa haine contre les Frères de la doctrine chrétienne, s'est permis de ne point afficher les documents annonçant à la France la nomination du maréchal de Mac-Mahon.

Un arrêté du préfet a suspendu pour deux mois M. Oustrin, et la mesure a été, disons-le, approuvée par tous les honnêtes gens, sans en excepter les républicains modérés.

Dans une autre commune du même département, le même fait s'est reproduit, ou à peu près. En effet, nous lisons dans le *Messenger du Midi* :

« A Saint-Thibéry, nous n'avons pas été mieux partagé sous ce rapport (de l'affichage des dépêches). Notre administration, qui n'était pas plus enchantée de ce changement que les frères et amis de Pézenas, n'a cru devoir nous en aviser officiellement que le mercredi 28 courant. »

Ces impuissantes agitations n'arrêteront pas le mouvement réparateur qui s'est produit depuis le 24 mai. La confiance renaît et progresse; elle gagne tout le terrain que perd la démagogie. Et comme nous l'avons déjà établi par les renseignements les plus authentiques, une reprise considérable des affaires a eu lieu à Bordeaux, à Toulon, à Roubaix et dans vingt autres grands centres de commerce et d'industrie. On annonce aujourd'hui que la fabrique de Saint-Etienne a pris un essor extraordinaire, quoique les Etats-Unis aient fait antérieurement d'abondantes provisions.

(Union.)

Chronique générale.

La première réception de M. le maréchal Mac-Mahon, Président de la République, a eu lieu avant-hier soir, ainsi que nous l'avons dit déjà. Nous ne ferons aucune comparaison, mais cependant nous pouvons affirmer que jamais pareille affluence ne s'était pressée à l'hôtel de la préfecture de Versailles. Le corps diplomatique était au grand complet.

Tous les partis s'étaient donné rendez-vous. Et nous avons vu, en grand uniforme de général de division, saluant le maréchal, M. le duc d'Aumale, M. le prince de Joinville, M. le duc et M^{me} la duchesse de Mouchy, M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, M. Bocher, M. de Forcade la Roquette, etc. M^{me} la duchesse de Magenta a fait avec une grâce dont les traditions semblaient perdues en pareil lieu les honneurs de la réception à laquelle s'étaient rendues un grand nombre de dames.

Cette réception si brillante est plus qu'un événement mondain. C'est un symptôme politique.

On lit dans la *Patrie* :

M. le maréchal de Mac-Mahon a reçu un nombre considérable de lettres et d'adresses; mais avec un tact qu'on saura certainement apprécier, le nouveau Président de la République s'est opposé à leur publication.

On n'agissait pas avec cette réserve sous le gouvernement de M. Thiers.

Le *Journal officiel* publie la note suivante :

« Un certain nombre de conseils municipaux ont cru devoir féliciter le maréchal de Mac-Mahon à l'occasion de son élection à la présidence de la République.

» Le maréchal est sensible aux témoignages de confiance qui lui sont donnés par les municipalités. Mais, chargé de veiller à la stricte observation des lois, il ne saurait encourager ni approuver des adresses dont la légalité peut être contestée. »

Toutes les personnes qui ont vu M. Thiers, dit un correspondant de l'*Indépendance de l'Ouest*, assurent que l'ancien président de la République ne manifeste nullement l'intention de se désintéresser des questions politiques.

M. Thiers, au grand désappointement de ses anciens adversaires, aujourd'hui victorieux, est resté le centre du groupe isolément le plus puissant de l'Assemblée nationale. Il demande à ses amis de n'apporter aucune entrave à la marche et au développe-

ment de l'administration nouvelle. Mais il se réserve de la surveiller, de la suivre pas à pas et de la juger quand le moment lui paraîtra opportun.

Il paraît certain qu'il sera procédé très-prochainement à des élections dans les six départements où sont vacants des sièges à l'Assemblée nationale.

La majorité des ministres serait favorable à une convocation très-rapprochée, qui permettrait au pays d'exprimer son sentiment sur le changement de cabinet.

Ces élections devraient avoir lieu sous l'empire de la loi électorale actuelle.

L'Assemblée nationale assure que c'est le maréchal de Mac-Mahon lui-même qui a demandé qu'il ne fût donné aucune suite à la proposition tendant à le faire nommer Président de la République pour cinq ans.

Il est question de la suppression de la surtaxe du pavillon.

M. le ministre de l'intérieur sera entendu lundi par les membres de la commission relative à la loi municipale.

Le ministre de l'intérieur est informé, depuis quelques jours seulement, que les départements du Jura, du Doubs et de l'Isère, sont activement travaillés par la démagogie internationale, depuis les derniers jours du mois de mai principalement.

Le Jura surtout est parcouru par de nombreux agents, dissimulant habilement leur mission, et se répandant dans les campagnes, où ils se mêlent aux ouvriers occupés aux travaux des champs.

L'ancien préfet du département, plusieurs fois prévenu, n'a jamais fait intervenir son autorité dans les mesures répressives qui lui étaient visiblement indiquées.

On parle d'une situation officielle qui serait faite d'ici quelques jours à M. Mettetal, si fort maltraité par les communards du 18 mars, et dont le domicile fut pillé en haine de la vigilante sévérité qu'il avait toujours déployée contre les malfaiteurs.

La commission des marchés vient de recevoir en communication un volumineux paquet de correspondances, de notes et de factures, qui contiennent d'importantes révélations sur les gens du 4 septembre, tant à Marseille qu'à Bordeaux.

Une personne éloignée de France depuis deux ans, et qui vient d'y rentrer, a bien voulu faire parvenir à la commission tous les documents qu'elle avait à sa disposition.

La distribution des prix du concours général des lycées de France aura lieu le lundi 4 août. La distribution des prix dans les lycées et collèges de l'académie de Paris aura lieu le mardi 5, l'ouverture des vacances le mercredi 6, la rentrée des vacances le mercredi 4^{or} octobre.

Les élections pour les conseils d'arrondissement et pour les conseils municipaux dans l'Alsace-Lorraine sont fixées aux 21 et 22 juin.

Il paraît se confirmer que les élections municipales de Lyon seraient ajournées. Le nouveau préfet, M. Ducros, aurait fait ressortir l'absolue nécessité de reviser les listes électorales, qui sont tout ce qu'il y a de plus fabuleux au monde.

Les princes d'Orléans ont fait chacun en particulier leur visite au maréchal Mac-Mahon, qui la leur a rendue. A part le comte de Paris qui se trouvait chez lui quand le maréchal s'est présenté, tout s'est réduit à un échange de cartes de visite, le maréchal étant absent quand les princes se sont rendus à son hôtel.

Si nos informations sont exactes, le maréchal-président a déjà commencé l'examen

du projet de M. Thiers sur la réorganisation de l'armée. Il travaille très-activement au nouveau projet qu'il présentera très-prochainement à la commission, à moins qu'il ne s'entende directement avec elle et ne mette en avant, pour la discussion publique, qu'un seul et même projet.

Inutile de vous dire que le système du maréchal et du nouveau ministre de la guerre, approuvé d'ailleurs par la plus grande partie des généraux, sera combattu par M. Thiers.

Lui voilà bien du travail sur la planche, car les traités de commerce ne vont pas tarder non plus à venir devant l'Assemblée : certes ! ils n'y viennent pas dans d'excellentes conditions.

Aujourd'hui samedi, Nazare-Aga, ambassadeur de Perse à Paris, accompagné de Mirza-Ahmed-Khan, premier secrétaire de la légation, doit quitter Paris pour aller à Bruxelles, où il rejoindra son souverain, le shah de Perse.

Le shah, dont le nom est Nasser-Ed-Din, est à Berlin depuis samedi; il quittera la capitale de l'Allemagne à la fin de la semaine et se rendra à Bruxelles où il ne restera que quatre jours seulement. De Bruxelles il ira à Londres, où il doit arriver le 18 courant et où il séjournera jusqu'à la fin du mois. Enfin, dans les deux ou trois premiers jours de juillet, il sera à Paris, où les préparatifs sont déjà commencés pour le recevoir.

Outre une trentaine de domestiques de toutes sortes, Nasser-Ed-Din est accompagné de quarante personnages les plus importants de la Perse; parmi eux se trouvent le frère du shah, les ministres de l'instruction publique, des affaires étrangères, des travaux publics, les principaux officiers de l'armée persane, etc., etc.

Grâce à ces messieurs de la Commune, il n'y a pas à Paris d'édifice assez vaste pour contenir un si grand nombre de voyageurs et ils devront se séparer en deux groupes : le premier, composé des personnages officiels, sera logé au palais du Corps législatif, dans les appartements de la présidence; le second occupera l'ancien hôtel de l'ambassade ottomane, au coin de la place de l'Étoile et de l'avenue de la Grande-Armée. On commence déjà à s'occuper de l'aménagement intérieur de ces deux hôtels.

Rien n'est encore arrêté définitivement au sujet des fêtes qui seront données à l'occasion du séjour à Paris du shah de Perse, qui sera d'une dizaine de jours environ.

Avant-hier a eu lieu la réception de M. Littré à l'Académie. A une heure un quart, la rotonde de l'Institut, centre et tribunes, était comble. Ceux qui avaient cru être diligents en arrivant une demi-heure avant l'ouverture de la séance, ont été péniblement désappointés, en n'ayant pas trouvé de place ou ayant eu beaucoup de peine à se caser tant bien que mal.

M^{me} et M^{lle} Littré, M^{lle} Beulé, étaient dans la tribune. En général beaucoup de femmes, des représentants de la presse, et plus encore de la presse avancée, des écrivains, voire même des auteurs dramatiques, etc.

Les banquettes des membres de l'Institut étaient occupées presque au complet; mais on remarquait bien des places vides parmi les académiciens, entre autres celles de M. Thiers, de M. Dufaure, etc.

A deux heures précises, la séance a été ouverte. M. Legouvé a lu le discours de M. Littré.

Un journal annonce que le maréchal Canrobert a donné sa démission de membre du conseil supérieur de la guerre et de président du comité de classement de l'arme de l'infanterie.

Nous aimons à douter encore de cette nouvelle.

Une dépêche privée de Florence, annonçait hier la mort de M. Rattazzi.

Quelle que soit notre confiance en l'expéditeur de cette dépêche, nous ne donnons la nouvelle que sous réserves, le télégramme n'émanant pas de source officielle.

Le prince Napoléon est arrivé à Paris, avant-hier matin, à cinq heures et demie;

il était dans le même train que M. Ordinaire.

Le prince, qui est descendu à l'hôtel de Bristol, n'est à Paris que pour peu de jours, dit-on : il a seulement voulu prendre possession de son droit.

On lit dans le *Bien public* :

« Une dépêche de Lyon annonce que le journal la *Mascarade* vient d'être saisi pour injures contre le gouvernement.

» La presse est ainsi avertie qu'on pouvait, sous la présidence de M. Thiers, injurier, diffamer, outrager, calomnier le chef du gouvernement, et qu'aujourd'hui, — ce que nous ne saurions blâmer, — la plus grande réserve, sinon le plus grand respect, est imposée aux journaux à l'égard du nouveau gouvernement. »

Nous ne savons, dit *Paris-Journal*, si le *Bien public* se trompe quand il dit que sous M. Thiers on pouvait injurier, diffamer, outrager, attaquer impunément par la voie de la presse. Il n'était pas permis, tout au moins, de discuter avec quelque énergie la conduite du gouvernement qui frappa le *Gaulois*, le *Pays*, l'*Assemblée nationale*, le *Corsaire*, le *Radical*, le *Rappel*, et mit un beau jour *Paris-Journal* en pénitence en lui retirant la vente sur la voie publique. Jamais aucun régime ne fut aussi arbitrairement cruel pour la presse que celui de M. Thiers; peut-être fut-il clément pour l'injure; nous n'en savons rien; pour l'opposition jamais, puisqu'il s'est résigné même à toucher aux radicaux pour avoir la satisfaction d'abattre des conservateurs, coupables de manquer d'enthousiasme pour le masque conservateur de sa république fatale.

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Un engagement paraît avoir eu lieu près d'Irun. Les voitures parties de Saint-Sébastien ont été obligées de rétrograder en toute hâte. Toute la matinée du 7 mai, on a entendu la fusillade et des coups de canon près de Saint-Martial.

Une dépêche donnait à penser que les carlistes revenaient à Lequeitio pour y protéger un débarquement d'armes et de munitions.

Irun a été ensuite attaquée et une quarantaine de carabineros sont restés aux mains des carlistes.

Le *Drapeau français* apporte le récit d'un nouveau succès obtenu par Saballs à San-Hilario. Le général royaliste, rejoint par Barrancot et Via del Prat, se réfugia sur les montagnes, puis ayant laissé l'ennemi tenter l'attaque, répondit par un feu plongeant des plus meurtriers. A la tombée de la nuit, une charge à la baïonnette vigoureusement menée refoula le régiment républicain jusque dans la ville, en lui tuant beaucoup de monde.

Le *Drapeau* publie, à la suite, la dépêche suivante :

« Vich (Catalogne), 31 mai.

» Saballs vient d'avoir à Alpens un engagement glorieux avec les troupes de Cabrinetty.

» Après une lutte de plus de trois heures, quoique bien supérieurs en nombre, les républicains ont été obligés de battre en retraite, laissant sur le terrain un grand nombre des leurs.

» Nos pertes sont insignifiantes.

» Le régiment de San Fernando, déjà fortement éprouvé par les récentes défaites que lui a infligées Saballs, vient d'être presque entièrement détruit par l'explosion d'un caisson de poudre qu'il escortait. Il y a un nombre très-considérable de morts et de blessés.

» Le bruit de la défaite de Novillas en Navarre a jeté le désarroi le plus complet dans les derniers débris des bandes républicaines de Catalogne. »

Nous extrayons des dépêches Havas les renseignements ci-après :

« Barcelone, 3 juin.

» Tandis que le général Velarde restait inactif à Vich, Don Alphonse prélevait à Monistrol une année entière de contributions.

» Les carlistes ont interdit la circulation des voitures entre Vitoria et la frontière française. Le courrier ira par mer avec un grand retard. »

« Bilbao, 4 juin, soir.

» Une colonne républicaine, forte de 4,500 hommes, sous le commandement du colonel Loma, a rencontré les bandes d'Elio et de Dorregaray, près de Cestona, province de Guipuzcoa; l'engagement a duré plusieurs heures. Le résultat n'est pas connu. »

Assemblée Nationale.

Séance du 5 juin.

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET.

A deux heures vingt, la séance est ouverte.

M. le comte Jaubert. — Le temps n'est pas éloigné où un système d'attaques contre l'Assemblée nationale trouvait des encouragements non-seulement dans les journaux, mais dans les régions administratives et judiciaires. J'avais pensé alors qu'il était bon de s'occuper de ces attaques contre l'Assemblée nationale et en dehors de l'Assemblée. Nous demandions des répressions qui étaient loin des répressions du Parlement britannique. (Très-bien ! à droite.) Mais nous avons un ministère résolument conservateur, et nous ne doutons pas que la répression contre les droits de l'Assemblée ne soit poursuivie devant les tribunaux ordinaires.

Une voix à gauche. — Lisez le Pays !

M. le comte Jaubert. — Devant les garanties que nous donne le gouvernement actuel, je retire ma proposition relative à la répression des attaques se produisant au dehors contre l'Assemblée. (Très-bien ! à droite. — Mouvements divers à gauche.)

M. Hervé de Saisy demande à interpellier le ministre des finances : 1° sur les irrégularités qui auraient eu lieu dans le personnel des finances, et 2° sur la non-exécution de la loi du 1^{er} février 1873 et de la loi budgétaire de 1873 qui touche à certaines prescriptions urbaines et au nombre des receveurs dans la ville de Paris.

M. Hervé de Saisy demande que la discussion soit fixée à demain.

M. Magne, ministre des finances, déclare être aux ordres de l'Assemblée.

La discussion de l'interpellation est fixée à demain.

L'ordre du jour porte d'abord :

Discussion de : 1° La proposition de MM. Bompard, le baron Lespérut, E. Perrier, Billy, Grandpierre, Varroy, Claude (Meurthe-et-Moselle), Benoît (Meuse), ayant pour objet de dispenser du droit de timbre proportionnel les emprunts contractés par les communes pour solder la dépense de l'occupation allemande; 2° la proposition de loi de M. Bertaud, ayant pour objet de soumettre tous les emprunts contractés par les communes et les départements aux mêmes conditions quant au timbre et à l'enregistrement.

La discussion s'engage sur ce projet de loi.

Dans tout le reste de la séance, rien d'important à signaler.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 8 juin 1873,

DE 7 A 8 HEURES DU SOIR, SQUARE DU THÉÂTRE.

Programme.

1. Donnez ! c'est pour la France ! (pas redoublé)..... DOMMERGUE.
2. Hop ! Hop ! (polka)..... ZIEGLER.
3. Villebon (valse)..... E. JOLY.
4. Annetta (schottisch)..... TILLIARD.
5. Marietta (mazurka)..... TILLIARD.
6. France ! en avant ! (quadrille). F. SAUVAN.

L'ORAGE DU 5 JUIN.

Poitiers. — L'orage qui a éclaté jeudi sur Poitiers a occasionné quelques dégâts sans importance dans divers quartiers de la ville. La plupart des caves de la rue du Calvaire, de la rue de l'Arceau, de la rue de la Chaîne et généralement de tous les bas quartiers, ont été inondées. Il est tombé un peu de grêle du côté du Pont-Neuf, et quelques vignes, en petit nombre heureusement, ont été atteintes.

Rien de plus curieux que l'aspect des escaliers qui conduisent de la rue de la Visitation à la gare. L'eau se précipitait avec une telle violence, que les marches disparaissaient complètement; elle s'échappait en outre par toutes les ouvertures des rampes en fer; cela rappelait les cascades de Saint-Cloud. (Journal de la Vienne.)

Tours. — La foudre, qui n'a fait que menacer notre ville dans la soirée de jeudi, a éclaté sur plusieurs points de notre département. A Faye notamment, elle est tombée sur le clocher de l'église, vers neuf heures du soir. Fort heureusement elle n'a fait que détériorer un certain nombre d'arçades sans même endommager le lattis; c'est là, du moins, le seul dégât connu jusqu'ici. Comme bien on pense, les habitants et surtout les voisins de l'église ont ressenti une terrible commotion.

Après une pluie légère, qui est tombée à divers intervalles dans la matinée, un violent orage a tout-à-coup éclaté sur notre ville, vers midi, et s'est prolongé jusqu'à une heure et demie. Il a été accompagné d'une pluie torrentielle qui n'a commencé à s'apaiser que vers deux heures; pendant un certain temps, l'eau tombait avec une telle abondance, qu'il était à peine possible de distinguer les objets situés à vingt-cinq mètres devant soi. Les rues étaient inondées, et il était très-difficile de les traverser; certaines même étaient couvertes de près d'un décimètre d'eau.

Il a été facile de reconnaître le moment où la foudre est tombée. Nous ne pouvons cependant nommer avec certitude les endroits sur lesquels elle a éclaté. On dit qu'elle serait tombée sur le paratonnerre de l'Hôtel-de-Ville, et plusieurs personnes nous ont assuré avoir vu celui-ci osciller fortement au moment même du coup; d'autres prétendent qu'elle aurait endommagé la toiture d'une maison de la rue des Jacobins. En tout cas, nous ne pouvons encore rien affirmer à cet égard. (Union libérale.)

Elbeuf. — Jeudi, la foudre a abattu à Elbeuf trois maisons dans la rue de l'Hospice. Quatre personnes ont été tuées et neuf sont dans un état désespéré. Une petite fille a été trouvée le lendemain matin blottie entre deux poutres. La pauvre petite est folle de terreur.

OUVERTURE DE LA PÊCHE.

Aux termes d'une décision de M. le ministre des travaux publics en date du 30 juin 1870, la pêche est interdite du 15 avril au 15 juin inclusivement.

C'est donc le lundi 16 du courant seulement que la pêche sera permise.

Le correspondant du bulletin commercial de l'Union de l'Ouest dit que la moyenne de la gelée de nos vignes peut être d'un quart, dans l'ensemble, sur le parcours de 45 à 25 kilomètres autour de Saumur.

On écrit de Lahaye-Descartes (Indre-et-Loire), le 3 juin, à l'Union libérale de Tours :

« Hier, notre petite ville était en fête et honorait la mémoire du plus illustre de ses enfants. Une députation de la Société archéologique de Touraine, composée de six délégués, était venue poser une plaque de marbre sur la maison de Descartes pour rappeler à tous que l'illustre philosophe est né dans cette maison, le 31 mars 1596.

» La députation, précédée de la fanfare de Lahaye, est partie de la maison de M. Robin, notre conseiller général, et s'est rendue à la mairie, où elle a pris M. Arnault, maire, avec le conseil municipal. Une foule nombreuse, jalouse de s'associer à cet hommage solennel, remplissait nos rues.

» La plaque, en marbre de Carrare, a été posée au milieu des joyeuses fanfares de notre musique. On y lit ces mots : « René Descartes, né dans cette maison, le 31 mars 1596, a été baptisé dans l'église Saint-Georges de Lahaye, le 3 avril. »

» M. l'abbé Chevalier, président de la Société archéologique, a prononcé quelques phrases heureuses pour dire à la foule combien la ville de Lahaye doit être fière de porter le nom de Descartes. « D'autres villes, a-t-il dit, portent ce même nom de Lahaye; aucune ne saurait avoir une qualification plus glorieuse. Si Lahaye, en Hollande, est la capitale du royaume, Lahaye-Descartes, grâce au penseur profond qu'elle a donné au monde, est une des capitales de l'esprit humain. »

» M. Robin a ensuite remercié chaleureusement la Société archéologique de la bonne pensée qu'elle avait eue de signaler aux passants la maison de Descartes par une noble et simple inscription. « Nos enfants, a-t-il dit, garderont le souvenir de cette journée, et les magistrats de cette ville et de

ce canton sont heureux de s'associer à l'hommage solennel que vous rendez à l'immortel Descartes. »

» Avant de quitter Lahaye, la société archéologique a examiné avec soin les monuments écrits qui constatent le droit de la ville à porter le grand nom de Descartes. M. Arnault a fait passer sous ses yeux les actes de baptême de Pierre Descartes, frère aîné du philosophe, né en 1594, et de René, né en 1596; et les actes de décès de Jeanne Brochard, leur mère, et d'un petit enfant dont la naissance lui coûta la vie. Ces actes précieux, qui sont les vrais titres d'honneur de notre pays, sont conservés dans nos archives avec le soin le plus respectueux. »

PÈLERINAGE A PARAY-LE-MONIAL.

Le pèlerinage d'Angers à Paray-le-Monial aura lieu le 25 et le 26 juin.

Le départ d'Angers s'effectuera le mercredi 25, à 5 heures 30 du matin, et l'arrivée à Paray vers 7 heures 40 du soir; et le départ de Paray le jeudi 26, à 4 heures 45 du soir, pour rentrer à Angers le lendemain matin, vers 7 heures 45.

Le prix des places sera de 59 fr. 60 en premières (il n'y en aura qu'un wagon);

De 33 fr. 45 en deuxièmes;

De 23 fr. 05 en troisièmes: il ne sera pas enregistré de bagages.

Les pèlerins ajouteront au prix de leurs places 1 fr. pour les premières et les deuxièmes, et 0,50 centimes pour les troisièmes, afin de couvrir les frais d'organisation du pèlerinage, correspondance et imprimés. Ils sont en outre invités à faire une offrande qui permette de déposer dans la chapelle de la Visitation de Paray une bannière et un cœur qui contiennent le nom des pèlerins.

La remise sur le prix des places n'est accordée que pour le train spécial du pèlerinage et seulement pour la destination de Paray-le-Monial, et à condition que les voyageurs feront le trajet complet d'aller et de revenir: autrement, le tarif ordinaire leur serait appliqué sans réduction ni déduction. Il ne serait accordé aucune réduction sur les tarifs aux pèlerins qui voudraient voyager isolément ou par petits groupes en dehors du train spécial.

Un comité, dont M. de Sormain est le président, à Paray, s'occupe d'y assurer aux pèlerins le logement et la nourriture: le prix de chaque lit sera de 4 à 5 francs, et celui de la nourriture dans les hôtels et chez les particuliers au taux ordinaire ou peu au-dessus.

Un nombre minimum de voyageurs étant exigé par les compagnies de chemins de fer pour qu'elles accordent un train spécial avec réduction, il est nécessaire que les personnes qui voudront faire partie du pèlerinage s'inscrivent avant le 8 juin; elles pourront donner leurs noms et l'indication de la classe de place qu'elles choisissent à MM. Briand et Hervé, libraires, rue Saint-Laud, et Gastineau, libraire, rue Baudrière, ordonnateurs du pèlerinage.

Aussitôt après le 8 juin, les arrangements définitifs seront pris avec la Compagnie d'Orléans; un avis en sera donné dans les journaux et la Semaine religieuse; et les pèlerins devront alors, au plus tard avant le 21, payer leurs places et retirer leurs billets ou récépissés chez MM. les ordonnateurs.

Il serait bon qu'un certain nombre de pèlerins pussent s'entendre à l'avance et charger un seul de retenir les places, de payer et recueillir les billets pour 8 personnes en premières, pour 16 en deuxièmes et en troisièmes; l'organisation du train se trouverait ainsi facilitée. Un programme indiquant l'ordre des exercices du pèlerinage sera remis au moment du départ.

Toutes les personnes qui ne pourront pas faire le voyage de Paray sont invitées à donner leur adhésion au pèlerinage: leurs noms seront déposés avec ceux des pèlerins dans le cœur qui serait offert; elles sont pareillement engagées à concourir aux frais de la bannière. Les membres du Comité.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL,

Rue Basse-Saint-Pierre, n° 6.

L'une des plaies de notre époque, si profondément troublée, c'est la diffusion des mauvais livres, qu'une presse licencieuse et impie répand chaque jour par milliers sous le nom de romans, feuilletons, revues, pièces de théâtre, et dont les doctrines perverses menacent de tout détruire: religion, famille, société.

A la coalition du mal il faut opposer la coalition du bien; au mauvais livre le bon livre, au mensonge la vérité, à une littérature athée et matérialiste une littérature morale et chrétienne; tel est le but que s'est proposé la Société de Saint-Vincent-de-Paul de notre ville en offrant aux familles une Bibliothèque choisie, qui unit l'utile à l'agréable, étant composée d'une partie sérieuse et instructive et d'une partie récréative.

Cette Bibliothèque, qui compte déjà un grand nombre de volumes, s'enrichit chaque année de tous les bons ouvrages publiés par la presse catholique, et fournit ainsi des livres intéressants qu'on peut lire sans danger, et où tout est fait pour orner l'esprit, former le cœur et faire naître dans les âmes l'amour du vrai, du beau et du bien.

La Bibliothèque est ouverte les mardi et samedi de chaque semaine, depuis 2 heures de l'après-midi jusqu'à 3 heures. Elle est transférée, de la Grand'Rue, rue Basse-Saint-Pierre, n° 6.

Faits divers.

On écrit de Bordeaux, le 2 juin :

Un drame épouvantable vient de se produire dans la salle des Pas-Perdus du Palais de justice. Le Tribunal de police correctionnelle avait eu à statuer sur une affaire de coups et blessures.

Un sieur Cautau, dont les antécédents du reste n'étaient pas mauvais, était poursuivi pour avoir, il y a quelques mois, porté des coups de serpe à un de ses voisins, le sieur Trénit. Les blessures furent graves; mais il a été établi à l'audience que la réputation de Trénit était déplorable et que Cautau était victime, dans la commune, des charivaris faits aux maris malheureux.

Il avait répondu au tribunal avec assez de calme.

Le ministère public, représenté par M. Bloch, avait demandé une grande indulgence. Le tribunal n'avait condamné Cautau qu'à 200 fr. d'amende. Il parut très-vexé de ce jugement, resta hésitant un moment devant le tribunal, puis, sur les injonctions des huissiers, il dut se retirer.

Une autre affaire était commencée; cinq minutes après, à quelques pas de la police correctionnelle, deux détonations se firent entendre: deux coups de pistolet, à quelques secondes d'intervalle, venaient d'être tirés.

Les magistrats quittent leurs sièges, de tous les coins du palais arrivent les conseillers en robe rouge, les juges, M. le procureur général Cellerier, etc., etc. M. le commissaire de police d'Arcachon, qui se trouvait là par hasard, saisissait le sieur Cautau, qui venait de lui être désigné par la foule.

Voici ce qui s'était passé: Cautau s'était rencontré dans la salle des Pas-Perdus avec Trénit père et son fils, jeune homme de vingt-cinq ans.

Au moment où ces deux hommes, qui ne lui disaient rien, montaient l'escalier qui mène au greffe, Cautau avait sorti de sa poche un pistolet, et, presque à brûle-pourpoint, avait tiré ses deux coups; le père n'avait pas été touché, la balle avait effleuré sa blouse; mais le fils avait été atteint mortellement; il eut cependant la force de monter une vingtaine de marches, pour aller mourir dans le corridor.

C'était un spectacle horrible d'entendre ce malheureux père appeler au secours, criant que l'assassin avait tué son fils, son cher fils!... On espérait encore qu'il n'était pas mort; mais des médecins, appelés, ont constaté le décès.

Nous avons vu le meurtrier au parquet; il répondait avec un grand calme aux questions posées; il ne manifestait aucun regret.

L'émotion est des plus vives au palais.

La cerise est originaire de l'Asie-Mineure. Elle a été apportée en Europe dès l'an 68 avant Jésus-Christ.

C'est le fruit populaire par excellence, aussi agréable qu'hygiénique: il constitue, mangé avec du pain, une nourriture saine et rafraîchissante.

Le commerce des cerises peut être évalué à plusieurs millions par année. Dans les moments où elles abondent, les marchands de quatre saisons les débitent à 20 et à 45 centimes le 1/2 kil. Ces débitants en plein

vent, malgré la modicité de leurs prix, se font encore des bénéfices de 15 et 20 francs par jour. Il est vrai que cela ne dure que quelque temps.

Bordeaux, Béziers, Avignon, sont les villes qui font le plus grand commerce de cerises. Les meilleures viennent de la petite ville de Luc; celles de Montmorency sont également estimées, mais cette dernière localité n'en produit qu'un nombre peu considérable en comparaison de sa renommée.

Les cerises de Choisy-le-Roy, ou cerises anglaises, s'expédient en quantité à Londres et à Saint-Petersbourg.

Quant aux guignes et aux bigarreaux, elles sont moins succulentes et moins digestives que les autres cerises. Les merisiers se cultivent principalement à Nanterre.

La cerise entre dans la confection d'un grand nombre de produits alimentaires: confitures, gelées, conserves, kirsch, marmasquin, etc., etc.

Le kirsch, dont le débit est si considérable, se fabrique en grande quantité dans la Franche-Comté et en Alsace.

Le bois de cerisier est très-employé par les tourneurs; verni, il imite l'acajou.

La médecine emploie l'écorce pour faire un sirop ordonné contre les fièvres. Avec les queues de cerises on fait une tisane.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Paris-Journal va commencer la publication d'un grand roman d'aventures et de passions contemporaines dû à la plume d'un écrivain qui est destiné à recueillir l'héritage du regretté Ponson du Terrail, M. Albert Delpeit: *la Vengeresse*.

Tous les jours, le même journal publie, outre son feuilleton, *la Belle Limonadière*, cause célèbre du commencement de ce siècle, récit palpitant retrouvé, par M. Paul Mahalin, dans les annales de la police de la Restauration.

La partie politique du *Paris-Journal* est

toujours confiée à MM. H. de Pène (rédacteur en chef), J.-J. Weiss, Loustalot et autres écrivains qui assurent à ce journal le premier rang parmi les défenseurs des principes conservateurs.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le **Dictionnaire de la langue française**, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 17^e fascicule, C^{oe} à COM, est en vente.

Voici le sommaire des gravures que *l'Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine:

Salon de 1873: *Chèvrefeuille*, tableau de M. Hanoteau; *foUILLES à Ephèse*, sur l'emplacement du temple de Diane; une posada dans la banlieue de Madrid; le printemps; Salon de 1873: *Episode de la guerre de Hongrie en 1848*, tableau de MM. Munkacsy; *souvenir de Gand* (sept gravures); un homme à la mer; portraits de MM. Waddington et Béranger. — Rébus, problèmes d'échecs.

On voit combien sont intéressantes et variées les gravures de *l'Univers illustré*, qui est à la fois le plus grand et le moins cher des journaux illustrés publiés en seize pages. La partie littéraire de cette magnifique publication est à la hauteur de sa partie artistique. De même que les années précédentes, *l'Univers illustré* s'est assuré le précieux concours de M. Armand de Pontmartin. L'éminent critique publie son 4^e article dans le numéro de cette semaine et continuera sans interruption sa collaboration. En même temps, la direction de *l'Univers illustré* donne une grande extension aux gravures consacrées à l'Exposition de Vienne. Nous ajoute-

rons enfin que *l'Univers illustré* offre en ce moment une **SPLENDIDE PRIME GRATUITE** à ses abonnés. On trouvera au bureau de *l'Univers illustré*, 3, rue Auber, place de l'Opéra, des renseignements relatifs aux diverses primes sur lesquelles le public peut porter son choix.

Abonnements, pour Paris et les départements:

Un an: 21 fr.; Six mois: 11 fr.; Trois mois: 6 fr. — Le numéro de 46 pages: 35 c.

— Par la poste: 40 c.

Administration: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Beaucoup de personnes ne peuvent tolérer l'*Huile de Foie de Morue*, qu'elle soit blanche ou brune, épurée ou non, additionnée de substances qui tendent à masquer son goût et son odeur, elle n'en est pas moins très-souvent vomie ou mal supportée. Nous sommes heureux d'apprendre qu'après un grand nombre d'expériences faites dans les hôpitaux, la plupart des médecins de Paris ont adopté le **Sirope de Raifort iodé, préparé à froid, de Grimault et C^o**, comme la remplaçant avec avantage. — Dépôt à Saumur, dans les bonnes pharmacies.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce *Revalescière* de Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74 000

cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N^o 59,381.

Saint-Etienne-de-Saint-Geors (I-ère), 25 août.
Monsieur, — La *Revalescière* de Du Barry m'a délivré d'une inflammation d'estomac et des intestins dont j'ai horriblement souffert pendant trois ans. Je ne pouvais supporter aucun aliment ni breuvage, je rendais tout; je désirais la mort, j'avais des pensées de me suicider malgré que je n'eusse que trente ans. C'est la *Revalescière*, que j'ai employée en désespoir de cause, qui m'a parfaitement rendu la santé.
F. FERRIOL, marchand.

Cure N^o 62,845

Ecrainville (Seine-Inférieure), 27 novembre.
Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la *Revalescière* de Du Barry, et m'en trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.
J'ai l'honneur, etc. BOILET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalescière* chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 57 6 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Common, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co., 26, place Vendôme, Paris.

LE
CHOCOLAT-MENIER
SE VEND PARTOUT
ON ÉVITERA
LES CONTREFAÇONS
EN EXIGEANT
le véritable nom.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 JUIN 1875.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	56 65	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	805	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	300	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	80	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	645	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	461 25	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier.	422 50	»	3 75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	460	»	»
5 % Emprunt 1871.	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	965	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872.	90 80	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	360	»	»	OBLIGATIONS.			
— libéré.	89 60	»	»	Est, jouissance nov.	513 75	1 25	»	Orléans.	278 75	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	212 50	2 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	845	»	3 75	Paris-Lyon-Méditerranée.	277 75	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	392 50	»	»	Midi, jouissance juillet.	600	»	»	Est.	273	»	»
— 1865, 4 %.	442 50	»	»	Nord, jouissance juillet.	1023 75	»	3 75	Nord.	283	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	284 75	2 25	»	Orléans, jouissance octobre.	815	»	»	Ouest.	276	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	252	»	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	310	1 25	»	Midi.	278	»	»
Banque de France, j. juillet.	4330	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	965	»	»	Deux-Charentes.	250	»	»
Comptoir d'escompte, j. aodt.	563 50	10	»	Compagnie parisienne du Gaz.	688 75	3 75	»	Vendée.	240	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	465	5	»	Société Immobilière, j. janv.	18 50	»	50				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	350	»	»								

GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 5 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.		
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).		
9 — 02 — — omnibus.		
1 — 33 — — soir,		
4 — 13 — — express.		
7 — 27 — — omnibus.		

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.		
8 — 20 — — omnibus.		
9 — 50 — — express.		
12 — 38 — — soir, omnibus.		
4 — 44 — — —		
10 — 30 — — express-poste.		

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

A VENDRE
OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN

Agréablement situés.

Bornés au nord par l'enclos des frères de l'Ecole chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^{re} HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le mercredi 11 juin 1875, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^{re} Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, chez M^{re} veuve Renault, carrefour du Puits-Tribouillet, rue Neuve-Beaurepaire, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets mobiliers.

Il sera vendu:

Lits, couettes, matelas, couvertures, édredons, rideaux, traversins, jeté de lit, linge, glaces, pendules, jardinières, lampes, commodes, buffets, tables, fauteuils, causeuses, chaises, table à ouvrage, tables de nuit, garnitures de cheminée, fontaine à filtre, fourneau portatif, vins rouge et blanc, bouteilles et fûts vides, bois de chauffage, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

FAILLITE V^e DE FOS-LETHEULLE ET FILS.

AVIS

MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite V^e de Fos-Letheulle et fils sont priés de venir au deuxième dividende de 10 p. 0/0, à valoir sur le montant de leurs créances, leur sera distribué les 11, 12, 13, 14, 16 et 17 juin 1875, de midi à quatre heures du soir, au siège des opérations de la faillite, situé à Saumur, rue de la Levée-d'Enceinte, n^o 43.

La remise des mandats de paiement sera faite aux créanciers aux lieux, jour et heures susdits par ordre alphabétique, savoir:

- Le 11 juin, pour les lettres A et B.
- Le 12 juin pour les lettres C et D.
- Le 13 juin pour les lettres E, F, G, H.
- Le 14 juin pour les lettres I, J, K, L, M, N.
- Le 16 juin pour les lettres O, P, Q, R, S.
- Le 17 juin pour les lettres T, U, V.

Il sera indispensable de présenter aux syndics le titre d'admission à la faillite, c'est-à-dire le bordereau vérifié de la créance.

Les créanciers qui ne se présenteraient pas dans le délai qui vient d'être indiqué s'exposeraient à ce que le dividende leur revenant soit de nouveau déposé à la caisse des consignations, et, dans ce cas, les formalités à remplir et les frais qui pourraient en résulter resteraient à leur charge personnelle.

Les syndics de la faillite V^e de Fos-Letheulle et fils,
GUÉRIN, PROUST, MULOT.
(227)

Etude de M^{re} LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{re} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses.
S'adresser à M^{re} LAUMONIER, notaire, (106)

A VENDRE
UN PIANO CARRÉ

Bon pour les commençants.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
D'OCCASION,
BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires.
S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A VENDRE
UN JOLI COUPLE DE FURETS

Bien apprivoisés.
S'adresser rue Saint-Nicolas, n^o 74, à Saumur.



Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif, d'une odeur très agréable et non volatil. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles.

Dépôt dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger.
A Saumur: pharmacies Gabelin, rue d'Orléans, et Chedevergne, rue de la Tonnelle. — A Angers: pharmacie Brard, 3, rue Boisset; — Pharmacie centrale; — Gaillard, angle de la rue Desjardins; — L. Jeonneau, 37, rue Beaurepaire. (253)

Saumur, imprimerie de P. GODET.